

Dernière commande : 30min avant la fermeture

Sécurité lors des entrainements

L'asbl a pour but la pratique de la course à pied. En ce sens, il est demandé aux membres de participer aux entrainements dans cet esprit. A titre d'exemple, des jeunes venant aux heures d'entrainements mais échappant à ceux-ci et à leur surveillance agissent en dehors de l'esprit et se verront rappeler le principe de sécurité.

Utilisation des biens de l'asbl JCHSH en dehors des activités de celle-ci

Toute utilisation ou demande de prêt concernant des biens qui sont propriétés de l'asbl devra faire l'objet d'une demande écrite transmise au C.A. au plus tard 2 semaines avant cette utilisation. Cette règle vaut également pour l'utilisation des locaux utilisés par l'asbl JCHSH. Le C.A. marquera son accord à la majorité simple de ses membres. Un contrat de location sera conclu entre le locataire et le C.A. de l'asbl.

Version du 13 novembre 2023.

JCHSH asbl.